



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Environnement

à la une

Vol. 5 n° 2 mai 1984

Centenaire des parcs nationaux



National Parks Centennial



Environment
Canada

Environnement
Canada

1017126F S

3 JUIL 1984
3 JUL 1984

ENVIRONMENT UPDATE/ ENVIRONNEMENT A LA
UNE.

30964-
v5n2-F

30964-
v5n2-E



Canada 

Environnement à la une

Au cours des années, Environnement Canada est devenu de plus en plus conscient de sa responsabilité envers ses différents publics. *Environnement à la une* est destiné aux personnes intéressées aux programmes et aux activités du ministère. Nous reconnaissons l'importance de travailler en collaboration avec les Canadiens et avec tous ceux qui partagent notre intérêt pour un meilleur environnement. En fait, nous créons des liens et ce sont ces liens qui nous permettront d'atteindre notre objectif. Chaque numéro traite d'un sujet bien spécifique et contient divers articles qui proviennent d'un bout à l'autre du Canada, mettant

ainsi en relief les multiples facettes des services d'Environnement Canada. *Environnement à la une* est publié six fois l'an par la Direction générale de l'information d'Environnement Canada. Les articles du ministère peuvent être reproduits en indiquant la source. Les droits de reproduction des autres articles doivent être demandés par écrit. Pour tout renseignement ou commentaire, veuillez écrire au rédacteur en chef, *Environnement à la une*, Environnement Canada, Ottawa K1A 0H3. *Environnement à la une* est publié en vertu de l'autorisation de l'honorable Charles Caccia, ministre de l'Environnement, Gouvernement du Canada.

Table des matières

Petit train va loin	2
Les parcs nationaux : les 100 prochaines années	3
Encourager les Canadiens à célébrer	6
Des expositions	7
Une occasion d'amasser des souvenirs	7
Plein d'activités dans les régions	8
Des films pour le centenaire	10
Le patrimoine de demain	10
Avec un peu d'aide	11

Bureaux régionaux de Parcs Canada

Atlantique :	Colleen McCluskey Agent d'information Parcs Canada Propriétés historiques Rue Upper Water Halifax (N.-É.) B3J 1S9 (902) 426-3457
Ontario :	Bill Milliken Agent d'information Parcs Canada 132, 2 ^e Rue est Cornwall (Ontario) K6H 5V4 (613) 933-7951
Québec :	Michel de Courval Agent d'information Parcs Canada 3, rue Buade Haute-Ville (Québec) G1R 4V7 (418) 694-4177
Ouest :	Ken Preston Agent d'information Parcs Canada 220, 4 ^e Avenue sud-est Calgary (Alberta) T2P 3H8 (403) 231-4745
Prairies :	Jo McCrea Agent d'information Parcs Canada 391, avenue York 4 ^e étage Winnipeg (Manitoba) R3C 0P4 (204) 949-2110

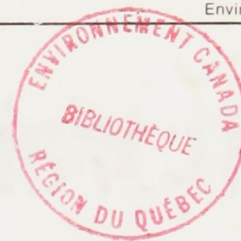
Centenaire des
parcs nationaux



National Parks
Centennial

1885 – 1985 : 100 ans de conservation du patrimoine

Le premier parc national du Canada a été aménagé en 1885, à Banff en Alberta. Aujourd'hui il y a des parcs nationaux et des parcs historiques nationaux dans chaque province et territoire. Le centenaire des parcs nationaux représente l'occasion de réaffirmer le désir de préserver notre patrimoine au profit de tous les Canadiens.



Mot du ministre :

Vous êtes tous invités à la fête



L'an prochain marquera le centenaire de nos parcs nationaux et, à cette occasion, on célébrera «100 ans de conservation des lieux du patrimoine canadien». Tout le monde est invité à prendre part aux festivités qui se dérouleront toute l'année, dans l'ensemble du pays.

Il y a un siècle, en 1885, le gouvernement fédéral réservait une zone de 26 kilomètres carrés entourant les sources thermales nouvellement découvertes dans les montagnes Rocheuses. Cette parcelle de terre, mise à part comme parc public et lieu de détente pour le bénéfice du peuple canadien, allait devenir le parc national Banff. C'était le point de départ de notre réseau de parcs nationaux, qui compte aujourd'hui 29 parcs nationaux, plus de 70 parcs et lieux historiques nationaux et neuf canaux historiques répartis dans tout le pays.

Certains, dont le lac Maligne dans le parc national Jasper, sont connus à l'échelle mondiale pour leur beauté remarquable. D'autres, telle la forteresse reconstruite de Louisbourg, constituent des témoins d'épisodes du début de notre histoire et des exploits de nos ancêtres. D'autres encore, comme le canal Rideau et la voie navigable Trent-Severn, nous font revivre les itinéraires du passé.

Pour souligner le centenaire, des événements spéciaux auront lieu à chaque parc, site et canal du Canada. Par exemple, on procède actuellement à la restauration des sources thermales

de Cave & Basin, lieu de naissance du parc national Banff. Le parc historique national de Batoche en Saskatchewan sera doté de nouvelles installations. La réserve du parc national Kluane dans le Territoire du Yukon de même que les parcs nationaux de Pukaskwa en Ontario et de Kouchibouguac au Nouveau-Brunswick seront le théâtre d'événements importants. À Ottawa, il y aura une fête le 1^{er} juillet qui se déroulera aux écluses du canal Rideau.

Pour nous mettre dans l'ambiance, des affiches, des cartes, des calendriers et d'autres souvenirs seront bientôt disponibles dans tout le Canada. De plus, quatre films, portant sur les aspects de notre patrimoine naturel et culturel, seront télédiffusés l'an prochain.

Comme l'UNESCO a désigné 1985, l'année internationale de la jeunesse, nous sommes en train de préparer des programmes d'information axés sur le

patrimoine et les parcs à l'intention des jeunes.

Il y aura également une importante conférence nationale sur les parcs nationaux et les zones protégées du Canada qui se tiendra à Banff et qui devrait avoir de grandes répercussions sur l'aménagement et la gestion des parcs nationaux.

L'année prochaine revêtira vraiment un caractère spécial. Le présent numéro d'*Environnement à la une* donne un aperçu des différentes activités et vous explique comment vous pourrez y participer. J'invite donc tous les Canadiens à être de la fête et à faire de 1985 une année inoubliable.

Charles Caccia



Petit train va loin



Premier établissement de bains publics à Cave & Basin au parc national Banff en Alberta.

Les célébrations du centenaire seront l'occasion pour tous les Canadiens de jeter un regard sur le travail accompli et de faire connaître ce qu'ils attendent des parcs nationaux dans l'avenir.

Le début des parcs nationaux coïncide avec la construction du chemin de fer transcontinental dont la dernière étape consiste à franchir les Rocheuses. Les splendeurs naturelles majestueuses qui se trouvent à la portée des travailleurs du chemin de fer les invitent à l'exploration.

C'est ainsi qu'un jour de novembre 1883, le contremaître Frank McCabe et l'un de ses ouvriers, William McCardell, partis explorer les environs du mont Terrace (appelé aujourd'hui mont Sulphur), découvrent deux sources thermales. L'une jaillit du fond d'une grotte et l'autre alimente un bassin naturel (d'où leur nom, en anglais, de *Cave and Basin Hot Springs*).

La nouvelle de la découverte s'est répandue comme une trainée de poudre. Bientôt, l'endroit est envahi par les ouvriers du chemin de fer et certains voudraient bien tirer profit de cette attraction peu commune. Il s'ensuit une bataille juridique qui connaît bientôt un dénouement inattendu.

Le 28 novembre 1885, le gouvernement du Canada adopte un arrêté en conseil

qui décrète qu'une zone d'environ 26 kilomètres carrés entourant les sources thermales est mise de côté. L'embryon du parc national Banff se trouve ainsi protégé de toute aliénation ou exploitation. Il s'agit là du premier pas vers l'établissement du réseau des parcs nationaux.

Deux ans plus tard, le 23 juin 1887, le Canada se dote de la Loi sur le parc des montagnes Rocheuses qui crée

officiellement le premier parc national : « La dite parcelle de terre est par la présente mise à part comme parc public et lieu de détente et dédiée au peuple canadien pour son bénéfice, son avantage et son agrément. . . »

Quoique la vocation récréative et touristique du premier parc national soit prédominante, l'idée de conservation fait déjà son petit bonhomme de chemin.

Dès 1886, le gouvernement crée des réserves dont celle du lac Louise qui fera éventuellement partie du parc national Banff, et celles qui sont à l'origine des parcs nationaux Yoho et Glacier. Avec la mise de côté du territoire du futur parc national des lacs Waterton, en 1895, le Canada est définitivement engagé sur la voie de la conservation du patrimoine naturel.

De fil en aiguille, le gouvernement canadien mettra moins d'un siècle à établir un réseau de parcs nationaux qui comprend aujourd'hui 29 parcs nationaux, plus de 70 parcs et lieux historiques nationaux et neuf canaux historiques.

Lorsqu'il sera complété, le réseau des parcs nationaux protégera chacune des 48 régions naturelles qui illustrent de façon éloquentes la diversité des paysages et des ressources de notre vaste pays.

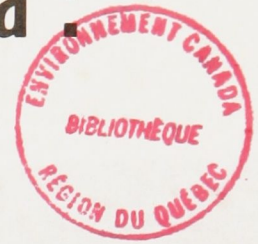
Au seuil de son deuxième siècle d'existence, le réseau des parcs nationaux ne représente qu'environ la moitié de ces régions. La tâche qui reste est d'envergure et le centenaire des parcs nationaux offre à tous les Canadiens l'occasion de mettre la main à la pâte.

Cent ans de conservation du patrimoine, ça se fête en grand!



Pour le centenaire, la piscine de Cave & Basin sera restaurée telle qu'elle l'était en 1914.

Les parcs nationaux du Canada : les 100 prochaines années



Pour marquer le centenaire des parcs nationaux du Canada, Environnement à la une a demandé au producteur de films, auteur et partisan de la conservation, Bill Mason, d'interviewer Al Davidson, sous-ministre adjoint de Parcs Canada. Leur conversation a porté sur le rôle des parcs nationaux, leur importance pour le Canada et les objectifs de Parcs Canada pour les 100 prochaines années.

Le texte qui suit est une traduction de l'entretien de M. Mason et de M. Davidson.

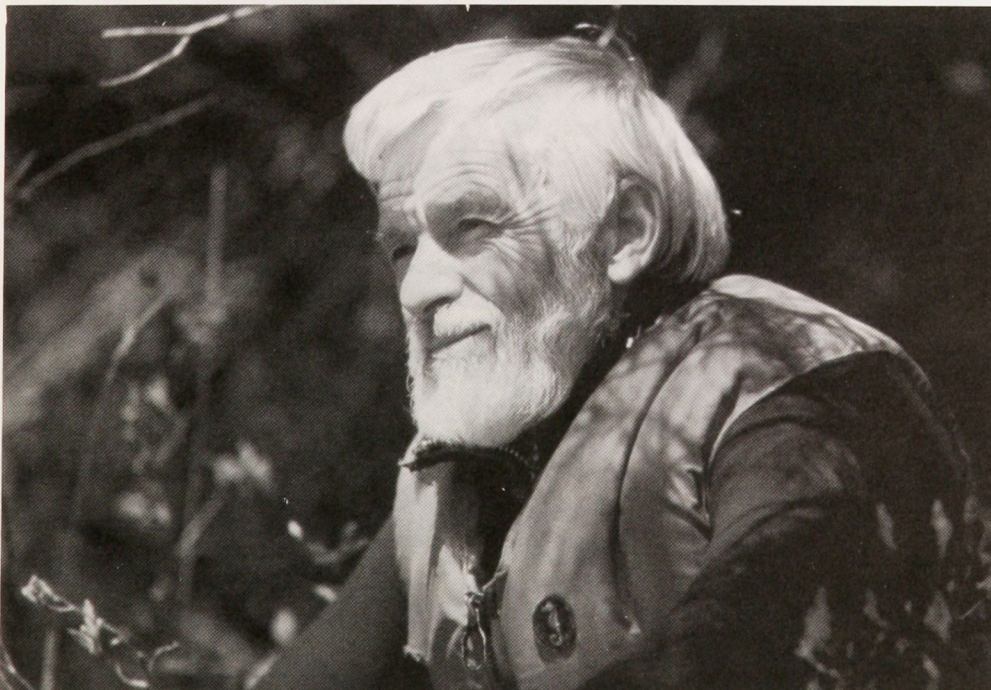


A.T. Davidson

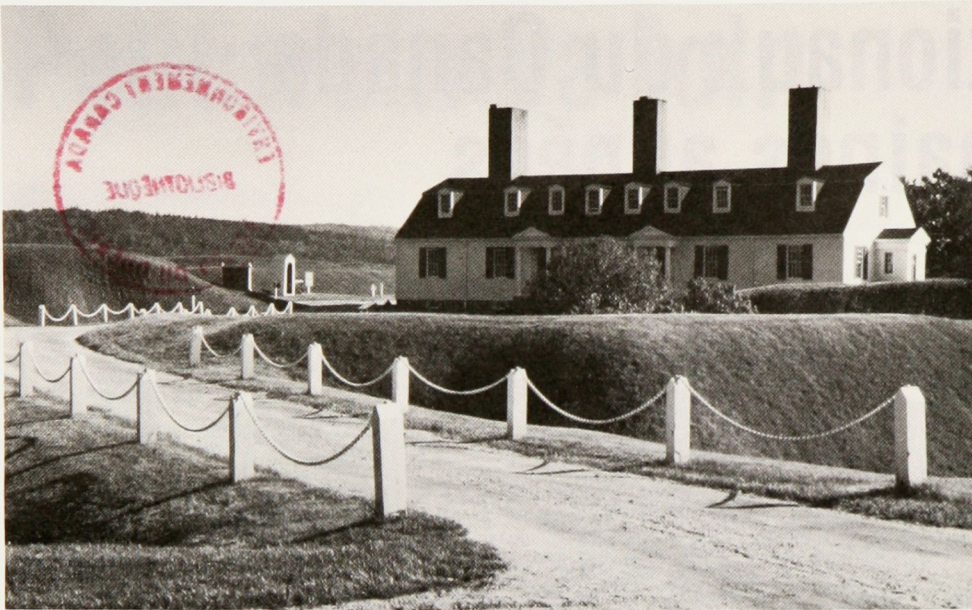
Que pouvez-vous me dire à propos des célébrations du centenaire des parcs nationaux?

L'année 1985 marque non seulement le centième anniversaire de l'établissement du parc national Banff mais aussi 100 ans de conservation des lieux du patrimoine canadien. Nous nous préparons à célébrer cet événement dans chaque parc national et chaque parc historique en 1985.

Parcs Canada ne représente pas seulement les parcs nationaux. Il y a également quelque 70 parcs et lieux historiques en plus des canaux historiques qui préservent des artefacts importants et qui valent la peine d'être vus. Nous disposons de l'un des meilleurs réseaux de parcs historiques dans le monde. Et l'intérêt du public pour cette partie du programme augmente même plus rapidement que pour la partie qui comprend les parcs nationaux. Les gens se sentent de plus en plus concernés par le patrimoine. Philosophiquement parlant, il n'y a pas beaucoup de différence entre la manière d'envisager les parcs nationaux et les parcs historiques. La question est surtout de préserver le patrimoine.



Bill Mason



Le fort Anne d'Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse a été le premier parc historique national.

J'ai beaucoup lu à propos de la situation générale dans l'industrie de l'abattage du bois. Prévoyez-vous pouvoir résister aux demandes pressantes de cette industrie qui voudrait exploiter les ressources offertes par les parcs?

Généralement, nous avons interdit l'exploitation des ressources sur les terres des parcs nationaux et certaines de ces terres sont protégées par la Loi sur les parcs nationaux depuis des décennies. Cependant, on ne compte pas beaucoup de gens dans ce pays qui comprennent les raisons de conserver le caractère sauvage de ces lieux ainsi que les avantages, tant scientifiques que psychologiques et philosophiques, de laisser les processus naturels s'accomplir. Il existe au Canada des groupes qui partagent ce point de vue mais ils ne constituent pas la majorité. Il faut admettre que les choses évoluent, en partie grâce à l'éducation environnementale dispensée dans nos écoles. Un bon nombre de jeunes gens sont sensibles au monde de la nature et aux processus naturels.

J'aime le croire.

Je le pense fermement. Je ne crois pas que l'idée que nous avons besoin de parcs nationaux soit profondément implantée aujourd'hui. Vous croyez qu'ils sont nécessaires, je le crois aussi, et je pense que cette idée va se développer. Je suis persuadé que, dans 50 ans, les parcs nationaux seront considérés comme beaucoup plus importants qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Comment voyez-vous le rôle de Parcs Canada dans le processus d'éducation?

Il est peut-être simpliste de penser que l'on peut accroître la compréhension et

l'éducation des gens en un an, mais si le programme du centenaire fait boue de neige, et nous espérons que ce sera le cas, nous obtiendrons l'engagement de beaucoup de personnes. Si nous atteignons un bon auditoire à la télévision, à la radio et par la presse, cela nous donnera un bon coup de pouce et nous pourrions, à partir de cette base, mettre davantage l'accent sur l'éducation. Trop peu de Canadiens



Le parc national Grasslands en Saskatchewan.

connaissent leurs parcs nationaux. Ils n'en connaissent pas assez les objectifs pour savoir s'ils sont vraiment en faveur des parcs ou pas.

Les parcs nationaux sont-ils aussi importants aujourd'hui que par le passé?

Je crois que l'importance des parcs nationaux augmente à chaque année au fur et à mesure que progresse l'aménagement des terres à travers le pays. Ils sont maintenant plus importants qu'il y a 50 ans. Ils sont plus nombreux et le réseau est bien plus vaste. Leur raison d'être et la tâche qu'ils accomplissent ont également pris de la valeur.

Dans le sud du Canada, entre les agglomérations de Calgary et de Vancouver, we have a great stretch



L'île Ellesmere dans les Territoires du Nord-Ouest.

Vancouver, nous avons une grande étendue de terrain gérée comme une région naturelle où l'oeuvre de la nature se poursuit. Un grand nombre de gens peuvent s'y rendre très rapidement et nous pouvons les accommoder sans trop endommager la région. Je crois que ceci est plus important que si la zone entière était constituée de champs pétrolifères. Si l'on considère les éléments positifs générés par les parcs nationaux, on constatera probablement qu'ils sont plus précieux que les champs pétrolifères et, dans 50 ans, les gens auront réalisé que les deux concepts ne doivent même pas être comparés car la valeur des parcs nationaux est incalculable. Il faut dire que nous devons beaucoup à ceux qui en ont pris l'initiative.

Quel est l'objectif à long terme de Parcs Canada pour les 100 prochaines années, et quelle est notre situation actuelle en ce qui concerne le nombre de parcs?

Parcs Canada a adopté le plan du réseau des parcs nationaux et le cabinet pense généralement que c'est la direction que nous devrions suivre. Pour respecter ce plan, nous avons besoin de 20 parcs nationaux supplémentaires, ou 25 selon la façon de voir la chose, afin de compléter le réseau. Ceux-ci viennent s'ajouter aux 29 parcs que nous avons présentement. Nous savons où ces 20 nouveaux parcs nationaux devraient être situés. Nous sommes conscients qu'il devrait y en avoir environ 10 de plus dans le Nord et une dizaine de plus dans les provinces. Nous pensons pouvoir obtenir l'appui du gouvernement en ce qui concerne les parcs à établir dans le Nord et nous nous proposons d'en créer cinq pour notre centenaire de 1985. Il en resterait donc cinq autres à créer durant la prochaine décennie.

Voilà qui est encourageant.

Je crois que c'est possible car nous bénéficions d'un appui solide, non seulement des partisans de la conservation, mais également des autochtones et des gouvernements.

Ces nouvelles sont très réconfortantes.

Créer 10 nouveaux parcs nationaux dans les provinces ne sera toutefois pas une tâche facile car presque chaque fois que nous proposons un nouveau parc dans les provinces, nous traitons d'une région qui fait déjà l'objet d'un développement partiel ou dont les terres avoisinantes sont utilisées de façon intensive. Il y a ensuite la question de savoir quels seront les effets de l'installation du

parc sur toutes les activités établies dans les environs. La proposition Bruce en est un exemple. Citons le problème de la chasse, le domaine du tourisme et ainsi de suite. On se heurte donc à plus de difficultés dans les provinces que dans le Nord. Nos projets dans le Sud sont plus coûteux et progressent plus lentement car les problèmes non résolus se sont accumulés pendant des années.

Pour le parc national Grasslands, par exemple, nous avons consacré 20 ans à tenter de l'établir et personne ne peut prévoir quand il sera achevé. C'est maintenant seulement que nous nous adressons au Conseil du Trésor pour l'achat du premier ranch. C'est un événement mémorable pour ce projet.

Je ne crois pas, cependant, qu'il serait trop optimiste de prédire qu'après avoir enrichi le réseau de 10 nouveaux parcs nationaux durant les 15 dernières années, nous pourrions en créer 10 autres dans les provinces, et ce, avec l'appui de celles-ci, dans les 15 prochaines années, si le gouvernement décide réellement de mettre de la pression. Il est donc possible que le réseau de parcs nationaux que nous prévoyons pour le Canada puisse être achevé en l'an 2000.

Sur le plan de la gestion et des objectifs que vous attribuez à un parc, tout en respectant la notion de nature sauvage, quel est, d'après vous, le parc idéal?

Je crois que Jasper est mon parc favori car, dans un sens, il est simplement accessible. Il reçoit un grand nombre de visiteurs mais il offre en même temps de vastes régions de nature sauvage que bien des gens ne voient pas. Ses champs de glace sont les plus grands au monde à se trouver à la portée des visiteurs. Les gens peuvent s'y rendre en voiture ou en autobus, observer les processus naturels et apprendre comment ils se produisent. Comme vous le savez, on trouve aussi de grands glaciers à Kluane mais bien peu de gens ont pu les voir. À Jasper, ils le peuvent.

Jasper a souffert un peu du fait qu'il est établi depuis longtemps et qu'il nécessite des investissements pour rénover les aires d'utilisation diurne et d'autres qui ont été trop utilisées.

Je ne voudrais pas me montrer uniquement optimiste à propos des parcs nationaux, mais il y a également un autre aspect positif qui est notre compétence dans l'aménagement paysager de tels endroits. Nous pouvons choisir des régions dont l'aspect est devenu lamentable comme

le secteur des chutes Athabasca, le long de la promenade des Champs de glace, où les gens sont venus en grand nombre pendant bien des années. Ces visiteurs avaient piétiné le sol, la végétation mourait, et les gens marchaient partout. Nous avons dépensé de l'argent à cet endroit et le travail a été si bien fait qu'on ne pourrait jamais dire maintenant que des milliers de visiteurs fréquentent l'endroit. Les travaux de réaménagement du site et de sa végétation ont transformé un lieu qui était pénible à regarder en une attraction touristique que les gens seront certainement enclins à respecter.

Il est certain que la partie la plus difficile de votre travail à Parcs Canada est de trouver un équilibre entre le besoin de conservation de la nature et la demande de développement. Si la nature sauvage doit être préservée, c'est à Parcs Canada qu'il appartient de le faire. Si ce n'est pas vous, qui le fera?

Peut-être pas uniquement Parcs Canada, car quelques provinces établissent des zones de nature sauvage. Il ne fait cependant aucun doute que la Loi sur les parcs nationaux a les plus longs et les meilleurs antécédents en ce qui concerne la préservation de zones importantes. La politique de Parcs Canada, que nous avons débattue abondamment durant les années 1978 et 1979, a conclu que la préservation était la première priorité. En conséquence, lorsque nous sommes confrontés à ces questions, et il y en a beaucoup, c'est la préservation qui passe en premier. Ensuite, nous apportons des modifications selon les sommes que nous devons consacrer aux installations. Finalement, je pense que le bilan de nos efforts pour équilibrer ces objectifs est plutôt positif.

Encourager les Canadiens à célébrer leur patrimoine

En prévision des activités de 1985, le ministre de l'Environnement a constitué un comité de citoyens afin d'encourager les Canadiens à célébrer leur patrimoine et à le préserver. Ce comité est composé de 12 directeurs bénévoles, chacun représentant une province ou un territoire.

Les personnes et les groupes intéressés sont invités à présenter des suggestions de projets patrimoniaux. Ces projets peuvent aller de la préservation de lieux naturels ou de bâtiments historiques à l'organisation d'expositions ou de foires locales. Ils peuvent aussi comporter des événements nationaux ou des activités communautaires mettant en lumière l'historique d'une localité.

Actuellement, le comité étudie les propositions reçues et se prépare à aborder le secteur privé en vue d'explorer les possibilités d'aide financière.

Tous les Canadiens peuvent participer, que ce soit en mettant sur pied des projets ou en visitant simplement nos sites patrimoniaux. Nous devons préserver notre magnifique patrimoine pour les générations à venir et, 1985, est l'année idéale pour prendre par cette grande entreprise.



Logo du comité de citoyens.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Le Comité de citoyens pour le centenaire des parcs nationaux
258, rue Adelaide est
Toronto (Ontario)
M5A 1N1
(416) 865-1885

ou avec le représentant de votre province ou de votre territoire :

Gerry Kristianson
14, Bastion Square
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 1H9
(604) 385-4404

Paul Bachorcik
C.P. 337
Estevan (Saskatchewan)
S4A 2A4
(306) 634-9432

Jamie Blair
C.P. 6525, Succursale D
Calgary (Alberta)
T2P 2S6
(403) 298-6583

Shannie Duff
18, chemin Circular
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1C 2Z1
(709) 753-5260

Lawrence A. Freeman
1127, Belmont On-The-Arm
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 1J2
(902) 429-0600

Daryl Guignon
R.R. no 2, Green Meadows
Morel (Île-du-Prince-Édouard)
C0A 1S0
(902) 961-2986

Ted Harrison
30, 12^e Avenue est
Whitehorse (Territoire du Yukon)
Y1A 4J6
(403) 633-2539

Patricia McMahan
4, Dakota Court
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2A4
(403) 873-2122

Allen M. Ruben
C.P. 1142
391, rue Brunswick
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5C2
(506) 454-1300

Barbara Sullivan
457, chemin Maple Grove
Oakville (Ontario)
L6J 4V9
(416) 845-4561

Fernand Tremblay
819, avenue Moreau
Ste-Foy (Québec)
G1V 3B5
(418) 653-8341

Val Werier
609, rue Queenston
Winnipeg (Manitoba)
R3N 0X6
(204) 489-2613

Des expositions d'un bout à l'autre du pays

À partir de cette année et jusqu'à la fin de 1985, différentes expositions se promèneront un peu partout au Canada. Elles ont été conçues pour sensibiliser les Canadiens à la conservation de leur patrimoine et pour les inciter à en apprendre davantage sur leurs parcs nationaux, leurs parcs et sites historiques et leurs canaux patrimoniaux.

Une exposition nationale racontera l'histoire de la découverte des sources chaudes de Cave & Basin, l'aménagement du parc national Banff et l'expansion du réseau de parcs, de sites et de canaux de Parcs Canada. Une section de l'exposition expliquera le défi qu'il faut relever pour achever le réseau de parcs nationaux et protéger notre patrimoine, tandis qu'une autre décrira le rôle que joue Parcs Canada à l'échelle internationale dans la protection de notre patrimoine naturel et culturel, dont la valeur est universelle.

Des documents d'information seront distribués aux personnes qui se rendront à l'exposition nationale, qui sera inaugurée en octobre prochain à Ottawa. On pourra ensuite la voir dans le reste du pays, à l'occasion d'expositions et de foires importantes.

Une exposition sera également organisée dans chacune des cinq régions. Conçues pour être déménagées et montées facilement, ces expositions comprennent six panneaux de la dimension d'une porte et nécessitent un espace d'environ 23 mètres carrés. Des graphiques, des photographies, des cartes géographiques et des textes permettent au public de se renseigner sur les activités du centenaire et sur l'historique de Parcs Canada. Chaque exposition fournira des renseignements sur les parcs aménagés dans la région où elle se trouve. De plus, elle sera mise à la disposition des centres commerciaux,

des bibliothèques, des bureaux des parcs ou autres.

Pour présenter le thème du centenaire au cours de cérémonies et d'événements spéciaux, 13 petites expositions, d'environ six mètres carrés, ont été prévues. Construites de matériaux légers, elle comportent des panneaux imbriqués arborant des photographies panoramiques du parc national Banff, du parc historique national de la forteresse de Louisbourg et du canal Rideau.

Si vous désirez réserver l'une de ces expositions, communiquez avec le coordonnateur du centenaire au bureau de Parcs Canada le plus près ou avec :

Bernard Potvin
Équipe de travail du centenaire
Parcs Canada
Ottawa, K1A 1G2
(819) 994-1985

Une occasion d'amasser des souvenirs

Une gamme d'articles commémorant le centenaire des parcs nationaux seront mis en vente dans tout le Canada.

Lorsque le cabinet a accepté de financer des projets de communication et d'information publique dans le cadre du centenaire, c'était à la condition que soit conçu un programme de recouvrement des frais devant rapporter 3,5 millions de dollars à l'État. Les recettes provenant de la vente de publications, de films et d'autres souvenirs devront donc servir à subventionner des projets non lucratifs. Le défi consiste à trouver divers articles qui permettront de sensibiliser le public au centenaire et qui répondront à des normes de haute qualité, sans pour autant entraver les activités du secteur privé.

Le premier article de ce genre est un agenda de bureau, comprenant des illustrations en couleur de parcs nationaux, de parcs et de lieux



Des agendas de bureau illustrant les parcs nationaux seront mis en vente dès le mois de juin.

historiques et de canaux patrimoniaux. Cet ouvrage magnifique, ainsi qu'un

superbe calendrier-affiche représentant les quatre saisons, seront mis en vente en juin prochain. D'autres articles, allant de T-shirts arborant le symbole du centenaire à des reproductions de pièces de collection historiques, seront mis sur le marché plus tard au cours de l'été.

Ces souvenirs seront disponibles dans les parcs et les sites nationaux du pays. Nous avons demandé à divers détaillants de nous aider à promouvoir la vente de ces objets.

Pour plus de renseignements sur les endroits où se procurer ces souvenirs, communiquer avec :

Susan Cargill
Équipe de travail du centenaire
Parcs Canada
Ottawa, K1A 1G2
(819) 994-1985

Plein d'activités dans les régions

L'Ouest

Un comité collabore depuis près d'un an avec le coordonnateur du centenaire, Greg Belland, qui sera bientôt secondé par deux agents de projets.

Chaque parc a dressé une liste d'événements et de festivités qui auront lieu l'an prochain. Ces activités vont de la création d'associations coopérantes à l'organisation d'événements commémoratifs spéciaux. Un audio-visuel sur le centenaire sera réalisé par la société Kicking Horse Productions d'Edmonton. Au parc historique national de Rocky Mountain House, on fera revivre une expédition de marchands de fourrures qui se rendra jusqu'à Lower Fort Garry. Deux organismes privés de la Colombie-Britannique, le Canoe Sports et le Klister Klub, ont accepté d'organiser une excursion similaire depuis Fort St. James jusqu'à Fort Langley. De plus, ceux qui n'ont pas pu visiter l'exposition de Parcs Canada à l'aéroport international de Calgary l'automne dernier, pourront le faire ce printemps.

Les Prairies

Un coordonnateur a été nommé dans chaque parc et lieu historique pour mettre sur pied des programmes du centenaire, et un adjoint a été embauché à temps partiel pour assister le personnel du bureau régional. Grâce aux efforts déployés par Val Werier du comité de citoyens, un groupe consultatif a été créé pour promouvoir les fêtes du centenaire au Manitoba. Aux parcs nationaux de Riding Mountain, de Prince Albert et de Kluane ainsi que dans les lieux historiques nationaux du Yukon, divers groupes se rencontrent régulièrement pour organiser des événements en vue de 1985.

À d'autres parcs et lieux historiques, comme Fort Battleford, Nahanni et Auyittuq, des groupes de citoyens ont inscrit le centenaire à leur programme d'activités. Ces groupes parraineront des projets d'immobilisations, mettront sur pied des programmes spéciaux et organiseront la vente de souvenirs.

Parcs Canada a participé, en plus du Festival du Voyageur qui a eu lieu à Saint-Boniface en février dernier, à une exposition au centre commercial Polo Park, à Winnipeg, dans le cadre de la Semaine nationale de protection de la faune.



Les personnes d'âge d'or seront honorées à la maison commémorative de Bethune en Ontario.

L'Ontario

Dès 1983, on a demandé à chaque directeur des parcs et lieux historiques de soumettre une liste d'idées sur la façon de célébrer le centenaire. Des propositions ont fusé de toutes parts et furent incorporées dans le programme d'activités des divers parcs. À l'heure actuelle, plus de 200 activités et événements spéciaux sont prévus pour 1985.

Pour ne donner qu'un exemple, le personnel de la maison commémorative de Bethune demandera aux autorités communautaires de planter des arbres à Gravenhurst pour honorer les personnes qui auront 100 ans ou plus en 1985. Le nom de ces personnes sera inscrit sur un papier-parchemin qui sera affiché dans le centre d'accueil. D'autres parcs prévoient organiser des pique-niques, des courses au trésor, des marathons, des présentations de costumes d'époque ainsi que des concours de dessin et d'art oratoire.

Cet automne, les élèves de quatrième, cinquième et sixième années recevront une couverture de livre commémorant le centenaire. L'Ontario Historical Society a accepté récemment d'organiser une série de 14 ateliers qui porteront sur le centenaire. Les

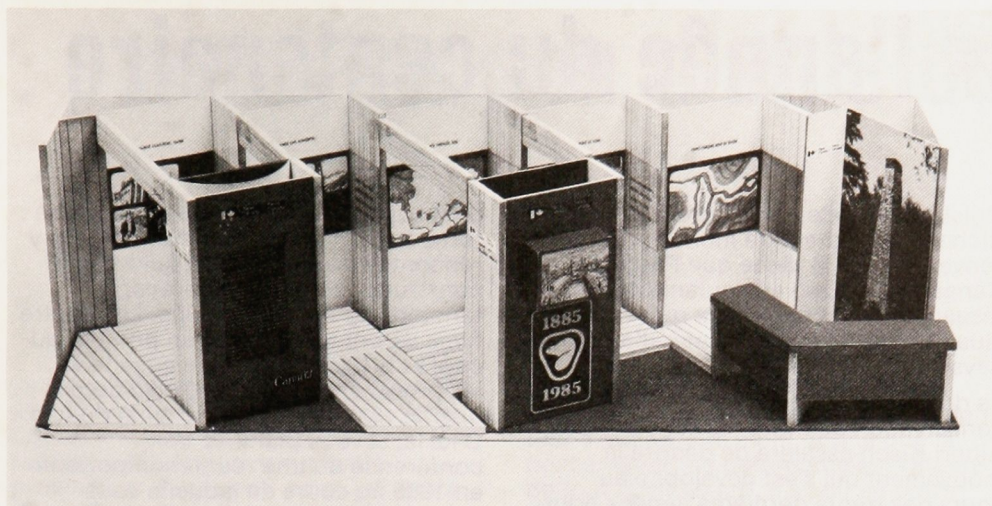
directeurs des parcs seront invités à ces ateliers pour expliquer de quelle façon les organisations communautaires peuvent participer aux festivités. En 1985, la région de l'Ontario se joindra au jamboree canadien qui réunira 15 000 scouts au Grande River Conservation Authority.

Le Québec

Cette année, c'est sous le thème du centenaire que la région du Québec a participé au Salon nautique de Montréal. C'était la première fois qu'on utilisait le symbole du centenaire.

Le Salon nautique est une exposition importante qui réunit tous les ans la plupart des associations de navigation de plaisance du Québec.

Plus de 200 000 personnes ont visité le kiosque de Parcs Canada pour se renseigner sur le canal Chambly, le canal Lachine et l'écluse de Carillon. Toujours dans le cadre du thème nautique, cet été, Parcs Canada participera de façon très active aux nombreux événements organisés pour souligner le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Québec. Le programme des activités qui auront lieu dans les parcs ou à proximité est déjà fort avancé.



Centenaire des
parcs nationaux



National Parks
Centennial

Exposition au Salon nautique de Montréal.

L'Atlantique

Un comité formé de 15 membres est chargé de communiquer avec des représentants des diverses collectivités pour organiser des activités dans le cadre du centenaire. Les directeurs des parcs ont tenu des réunions pour mettre au point des plans de travail. À Terre-Neuve, un bulletin d'information a été préparé et envoyé aux groupes intéressés en vue d'une réunion qui a eu lieu en avril.

Dans les parcs et les lieux historiques, des bureaux d'information seront en place pour renseigner les gens sur les activités prévues pour 1985. Les ministères du tourisme des quatre provinces recevront en mai un calendrier des activités prévues dans chaque province pour qu'ils puissent l'insérer dans leurs brochures d'informations touristiques.

Les parcs nationaux de Fundy et de Kouchibouguac prendront part aux fêtes organisées par le Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme *Découverte '84*. En Nouvelle-Écosse, le Centre de défense de Halifax et la Forteresse de Louisbourg mettront sur pied des équipes d'animateurs pour les festivités *Tattoo* prévues cette année. Le symbole du centenaire figure maintenant dans toutes les brochures touristiques qui font mention des installations de Parcs Canada.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le coordonnateur du centenaire au bureau régional de Parcs Canada le plus près :

Atlantique

Gillian Pullen
Parcs Canada
Région de l'Atlantique
Propriétés historiques
Rue Upper Water
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1S9
(902) 426-7909

Québec

Jean-Guy Laporte
Parcs Canada
Région du Québec
3, rue Buade
Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 694-4177

Ontario

Ross Thompson
Parcs Canada
Région de l'Ontario
132, 2e Rue est
C.P. 1359
Cornwall (Ontario)
K6H 5V4
(613) 933-7951

Prairies (Man., Sask., Yukon, T.N.-O.)

Lillian Stewart
Parcs Canada
Région des Prairies
391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7
(204) 949-2054

Ouest (C.-B., Alb.)

Greg Belland
Parcs Canada
Région de l'Ouest
220, 4^e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2P 3H8
(403) 231-5100



Des guides en costumes d'époque à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Écosse.

Des films pour l'année du centenaire

Parcs Canada, de concert avec l'Office national du film, travaille à la production de quatre films d'une heure qui porteront sur différents aspects de notre patrimoine naturel et culturel. Des négociations sont actuellement en cours avec les réseaux canadiens de télévision en vue d'en assurer la diffusion en 1985, aux heures de grande écoute. Conçus pour le grand public, les films raconteront les efforts accomplis par Parcs Canada et par différents organismes et particuliers pour promouvoir la conservation. Ils seront également disponibles à travers le monde.

Il y aura bientôt cent ans que nos parcs nationaux protègent différents habitats sauvages et jouent un rôle de premier plan dans le domaine de la sauvegarde d'espèces menacées d'extinction. Un film, réalisé par Mike McKennirey, présentera le cas du bison d'Amérique. Il retracera l'acquisition du troupeau Pablo Allard qui fut transporté au parc national Elk Island, en Alberta. Les bêtes se multiplient à un rythme tel qu'il fallut établir un nouveau parc, Wood Buffalo, pour les héberger. Ce parc national, qui couvre une superficie de 45 000 km², a récemment acquis le statut de site du patrimoine mondial.

Dans les parcs nationaux, on protège également une partie des huit espèces caractéristiques de nos forêts canadiennes. À elles seules, ces forêts couvrent plus de 34 millions de km² et représentent 35 pour cent de notre pays, soit une étendue plus vaste que celle de l'Europe de l'Ouest. La particularité de chacune de ces forêts est le résultat d'interactions entre des éléments aussi variés que l'humidité, la chaleur, le soleil, le vent, le feu, la topographie, le sol, les animaux, les oiseaux et les insectes. Même de nos jours, il demeure difficile d'expliquer totalement le rapport qui s'établit entre chacun d'eux. Tony Lanzelo réalisera un film sur l'un des aspects qui semble particulièrement mal compris, à savoir le rôle que jouent le feu et les insectes dans le développement biologique d'une forêt. Il les observera à l'oeuvre dans des forêts que Parcs Canada doit protéger tout en laissant la nature suivre son cours normal. Mais comment définir la normalité et à quel moment doit-on intervenir?

Le troisième film analysera les problèmes que pose le développement d'un réseau de parcs d'un bout à l'autre du pays. Lors de la création d'un nouveau parc, les objectifs diffèrent, les intérêts s'opposent, les opinions varient et l'interprétation des clauses

législatives porte à confusion. Boyce Richardson tentera de montrer toute l'envergure de la tâche que Parcs Canada s'est fixée en voulant créer un réseau de parcs nationaux qui illustrera les 48 régions naturelles du pays.

Le dernier film portera sur la conservation de notre héritage culturel. Albert Kisch essaiera de décrire le mouvement qui s'est développé au cours des trente dernières années pour protéger le patrimoine culturel canadien. Il explorera les différentes initiatives entreprises par l'industrie privée et les autorités municipales, provinciales et fédérales qui visent à rendre hommage au talent et à la contribution de nos ancêtres. Le cinéaste nous suggère une aventure poétique qui nous amènera d'un océan à l'autre en suivant les fleuves, les rivières et les canaux du pays. On y

découvrira les vestiges de notre passé : forteresses, villages et industries. On y rencontrera les pionniers qui les ont construits : soldats, forgerons, fermiers, épouses et marins. Les quatre films seront télédiffusés en primeur au cours de 1985. On pourra ensuite se les procurer auprès du réseau de distribution de l'Office national du film. D'ici là, si vous planifiez une conférence ou une réunion importante en 1985 au cours de laquelle vous aimeriez présenter l'un ou l'autre de ces films, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Gaudreault
Équipe de travail du centenaire
Parcs Canada
Ottawa, K1A 1G2
(819) 994-1985

Le patrimoine de demain

- Des zones protégées et des zones récréatives peuvent-elles coexister à proximité de centres urbains?
- Une nouvelle méthode de planification et de gestion est-elle nécessaire pour les parcs nationaux du Nord?
- Quelle influence exercent les médias sur notre perception de la nature?

Ces questions, ou d'autres du genre, seront abordées lors de la conférence nationale sur l'avenir des parcs et des zones protégées du Canada qui aura lieu au Centre Banff au parc national Banff du 4 au 8 septembre 1985.

Depuis que des terres ont été réservées pour la première fois à l'intention du public à Banff, il y a cent ans, la protection de notre patrimoine culturel et naturel est devenue partie intégrante de la politique gouvernementale au Canada. Au fil des ans, nous avons

établi une des meilleures méthodes de protection du patrimoine au monde.

Même si nos programmes ont jusqu'à ce jour été fructueux, nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer notre réseau des parcs nationaux, afin qu'il devienne plus complet et qu'il joue un rôle plus important dans une société qui a drôlement évolué depuis un siècle. L'an 1985 annoncera le début du deuxième centenaire d'existence de nos parcs nationaux. C'est donc l'année idéale pour les Canadiens d'évaluer le travail accompli et de faire connaître ce qu'ils attendent des parcs nationaux dans l'avenir. La conférence nationale sera la tribune tout indiquée pour faire valoir leurs opinions.

Cette conférence viendra couronner les nombreux mois de pourparlers et de réunions qui auront porté sur

(suite à la page 12)

...avec un peu d'aide de nos amis

Le thème des fêtes du centenaire, 100 ans de conservation du patrimoine au Canada, fournit aux ministères fédéraux et aux gouvernements provinciaux l'occasion de se joindre à Parcs Canada pour les célébrations de l'an prochain. Les nombreuses activités de conservation du patrimoine entreprises par les organismes gouvernementaux (sans compter les associations et sociétés parapubliques) ouvrent la voie à d'autres initiatives pour sensibiliser les Canadiens à leurs richesses patrimoniales. Le centenaire des parcs nationaux peut ainsi contribuer à faire valoir, dans tout le pays, notre patrimoine naturel, culturel et architectural.

Vingt-huit ministères et organismes fédéraux ont déjà accepté de collaborer avec nous. Afin de nous aider dans notre campagne de promotion, un grand nombre d'entre eux ont décidé d'arborer, dans leurs publications, notre logo, des slogans ou de brefs messages sur la conservation du patrimoine. D'autres encore ont proposé de publier des affiches ou des annonces.

Les ministères chargés de veiller à la conservation du patrimoine ont manifesté de l'intérêt pour préparer des expositions et des présentations sur leurs propres activités dans le cadre des fêtes du centenaire. Les Archives publiques du Canada ont accepté de conserver une collection importante de dossiers historiques de Parcs Canada dans lesquels on puisera l'an prochain pour monter une exposition. Le ministère des Anciens combattants a pour sa part commencé à installer des cairns et des plaques commémoratives dans certains parcs nationaux afin d'honorer des personnes qui ont donné leur vie pour la protection de notre patrimoine.

Les ministères à vocation touristique et économique voient déjà le potentiel qu'offre cet événement. De plus, les municipalités, les régions et les provinces pourront tirer parti de thèmes et d'événements à caractère patrimonial pour promouvoir leurs activités touristiques.

Tous les services d'Environnement Canada seront de la fête. Cela semble tout à fait normal étant donné que la conservation du patrimoine est l'affaire de tout le ministère. Il s'agit en outre d'un geste particulièrement chaleureux à l'endroit de Parcs Canada, qui est la plus récente acquisition du ministère.

Le message du centenaire sera véhiculé dans toutes les publications du ministère. Les responsables du Service canadien de la faune et du Service canadien des forêts se sont dit intéressés à présenter des expositions dans leurs centres d'interprétation. Le Service de l'environnement atmosphérique a proposé d'utiliser le réseau de centres de renseignements météorologiques pour transmettre des messages sur la conservation du patrimoine et certains événements particuliers. Le Service de la protection de l'environnement a suggéré que l'on rédige des publications ayant trait aux effets des problèmes écologiques actuels, comme par exemple les pluies acides, sur la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Cent ans de conservation du patrimoine au Canada, voilà un événement dont tout le pays a de quoi être fier. Les gouvernements provinciaux, ainsi que les ministères et

les organismes fédéraux répondent déjà avec enthousiasme. Nous espérons que les provinces encourageront leurs municipalités à faire de même.

L'objectif des fêtes du centenaire est de sensibiliser les Canadiens et les étrangers à l'importance accordée à notre patrimoine. Nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur la façon de célébrer cet événement.

Pour plus de renseignements :

Michael Francis
Équipe de travail du centenaire
Parcs Canada
Ottawa, K1A 1G2
(819) 994-1985

Centenaire des parcs nationaux



**National Parks
Centennial**

Le patrimoine de demain *(suite de la page 10)*

l'aménagement futur des parcs nationaux et des zones protégées du Canada. Des particuliers intéressés et des groupes oeuvrant dans les secteurs du tourisme, des loisirs, de la conservation du patrimoine et des ressources naturelles sont attendus à cette série de discussions.

Afin de permettre un meilleur échange d'opinions, Parcs Canada a décidé d'accorder le plus d'autonomie possible aux organisateurs de la conférence et des réunions régionales qui auront lieu avant. On espère de cette façon une plus grande participation du public au processus décisionnel. Au besoin, des représentants d'Environnement Canada et d'organismes fédéraux et provinciaux seront disponibles pour aider les participants à analyser les diverses questions.

C'est la société Reid Crowther and Partners Limited de Calgary qui a été choisie pour organiser la conférence nationale. Elle effectuera des sondages d'opinion publique et établira la structure des réunions préliminaires. Ces réunions sont prévues dans chacune des régions suivantes : la Colombie-Britannique, les provinces des Prairies, l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique, en plus de deux autres qui porteront sur les activités au nord du 60^e parallèle. La plupart des groupes ont maintenant été mis sur pied et ceux qui désirent

prendre part aux discussions sont invités à le faire.

Les opinions formulées et les résolutions qui découleront de ces réunions pourront éventuellement servir de base à l'élaboration de stratégies de conservation du patrimoine canadien au cours du siècle à venir.

Si vous désirez participer ou obtenir d'autres renseignements, communiquez avec :

Robert Scace
Reid Crowther and Partners Limited
7410, chemin Blackfoot sud-est
C.P. 5000, Succursale A
Calgary (Alberta)
T2H 1X9
(403) 253-3301

ou
Gary Lindfield
Équipe du centenaire
Parcs Canada
Ottawa, K1A 1G2
(819) 994-1985

Centenaire des
parcs nationaux



National Parks
Centennial



Le calendrier des travaux relatifs à la qualité de l'environnement du SPE – mai 1984

En décembre 1982, en conformité avec sa politique d'informer le public sur ses activités, le Service de la protection de l'environnement (SPE) a publié le Calendrier sommaire des mesures de protection dans *Environnement à la une*. Puis, en mai 1983, la première édition de l'État des projets de réglementation du ministère a paru dans la partie I de la Gazette du Canada. Or, dorénavant, dans *Environnement à la une*, il y aura un résumé des projets de réglementation ainsi que des évaluations de problèmes. Ce nouveau résumé, qui paraîtra sous forme de deux tableaux, sera intitulé le Calendrier des travaux relatifs à la qualité de l'environnement; celui-ci sera publié deux fois par an.

C'est en conformité avec son mandat que le SPE entreprend des évaluations de problèmes afin de déterminer les incidences environnementales des activités humaines ou des répercussions de celles-ci sur la santé des individus. Le tableau des évaluations de problèmes, qui fait partie du calendrier, renfermera les progrès des évaluations et il y sera précisé une date déterminée ou prévue pour l'achèvement de chaque évaluation.

Dans plusieurs cas, les évaluations soulignent la nécessité d'élaborer et de faire des recherches poussées sur des mesures de contrôle pouvant résoudre le problème. Ces mesures comprennent les règlements, lignes directrices, normes et codes de recommandations techniques. Une fois que le SPE aura pris la décision de procéder à l'étape de la considération des possibilités de contrôle, le processus de réglementation du SPE sera mis en marche. Tous les projets de réglementation paraîtront deux fois par an dans l'État des projets de réglementation du ministère et seront également publiés, de façon sommaire, dans le tableau des projets de réglementation faisant partie du Calendrier des travaux relatifs à la qualité de l'environnement, qui paraîtra, lui aussi, deux fois par an dans *Environnement à la une*.

Le processus de réglementation du SPE

Le processus de réglementation du SPE est constitué de quatre étapes

principales. Ce qui caractérise les deux premières étapes, c'est que chacune donne lieu à un rapport qui est rendu public.

Étape I — Possibilités de contrôle

Il y est question d'identifier les possibilités de contrôle au sein du service et, au besoin, les possibilités en dehors du SPE. Le rapport sur les possibilités de contrôle décrit chacune des solutions envisagées pour résoudre le problème et il traite de leurs aspects techniques, socio-économiques, administratifs et juridiques.

Étape II — Mesure possible

Une fois une solution retenue, une mesure corrective sera élaborée; il pourrait par exemple s'agir d'un règlement, d'un code de recommandations techniques ou d'une ligne directrice. Un rapport exposant la mesure possible sera publié et sera accompagné d'une note explicative où l'on décrit la solution retenue ainsi que ses répercussions socio-économiques. De plus, la note peut renfermer la teneur des rapports antérieurs et les observations reçues des personnes intéressées.

Étape III — Mesure proposée

Cette étape consiste en la publication préalable de la mesure proposée. On procédera à cette étape lorsqu'il est envisagé d'en faire l'annonce dans la partie I de la Gazette du Canada.

Étape IV — Mesure adoptée

Il s'agit de l'annonce formelle de la mesure adoptée, soit par la publication dans la partie I de la Gazette du Canada, soit par d'autres moyens appropriés.

Chaque étape du processus est indépendante des autres; et à la fin de chacune, le SPE peut user de sa discrétion, c'est-à-dire décider de passer à l'étape suivante, revenir en arrière ou encore de mettre fin au projet. Il y a de la consultation du public à chaque étape. Dans certains cas, le SPE peut intégrer les différentes étapes.

Les répercussions socio-économiques seront prises en considération à toutes les étapes, mais une analyse d'impact socio-économique (AISE), prévue dans le Manuel administratif du gouvernement du Canada, ne sera entreprise que lorsque la mesure proposée consistera en un règlement ou en une modification à un règlement existant. L'AISE sera publiée en même temps que le règlement proposé, afin d'inviter les commentaires des personnes intéressées.

Pour de plus amples renseignements, contacter R.J. Powell, Chef, Division des programmes connexes, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1C8, téléphone: (819) 997-2070.

Le calendrier des travaux relatifs à la qualité de l'environnement du SPE

Projets de réglementation*

Titre et numéro d'entrée	Dates des étapes (déterminées ou prévues)				Personne-ressource
	Étape I Rapport sur les possibilités de contrôle	Étape II Rapport sur les mesures possibles	Étape III Mesure adoptée	Étape IV Mesure proposée annoncée	
Réduction graduelle de la teneur en plomb des essences à moteur (EC/SPE-83-1-1-11)	3/83	3/83	2/84		G.V. Buxton, (819) 997-1640.
Nouvelles normes de dégagement pour les véhicules automobiles concernant les NOx, HC, CO (EC/SPE-83-1-1-12)			p.r.-84/85		V. Shantora, (819) 997-1612.
Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (Déchets) (EC/SPE-83-1-1-13)				Section 1: p.r.-84	D.S. Hay, (819) 997-3352.
Règlement no 2 sur les PBC (Produits) (EC/SPE-83-1-1-14)			p.-1/84	p.-7/84	J.A. Armstrong, (819) 997-1640.
Règlement no 3 sur les PBC (Rejets) (EC/SPE-83-1-1-15)			p.-1/84	p.-7/84	J.A. Armstrong, (819) 997-1640.
Émissions d'arsenic par les installations de grillage des minerais aurifères (EC/SPE-83-1-1-16)	Révision terminée : p.r.-3/84		10/79	p.-12/84 (1)	L. Buffa, (819) 997-2270.
Révision du règlement sur les effluents liquides des mines de métaux (EC/SPE-83-1-1-17)	a) Radium 226 et autres radionucléides p.r.-5/84 b) Or et argent p.-12/85				L. Buffa, (819) 997-2270.
Révision du règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers (EC/SPE-83-1-1-18)	Révision terminée : p.-84				J.L. Betts, (819) 997-3060.
Lignes directrices sur les véhicules automobiles en service (EC/SPE-83-2-1-32)			p.r.-8/84		V. Shantora, (819) 997-1612.
Code de recommandations pour le transport du charbon par convois ferroviaires (EC/SPE-83-2-1-33)	p.r.-8/84	p.-3/85			E. Wituschek, (604) 666-6711.
Lignes directrices sur les déchets provenant des établissements publics (EC/SPE-83-2-1-34)	Révision terminée: p.r.-10/84				I.J. McColgan, (819) 997-3352.
Lignes directrices pour la mise en décharge sûre des déchets dangereux (EC/SPE-83-2-1-35)	p.r.-3/85				A.E. Burgess, (819) 997-3352.
Élaboration d'une stratégie pour l'élimination graduelle des BPC (EC/SPE-83-2-1-36)	p.-12/84				J.A. Armstrong, (819) 997-1640.
Lignes directrices pour la gestion des déchets contenant des BPC (EC/SPE-83-2-1-37)			p.r.-3/85		I.J. McColgan, (819) 997-3352.
Code de recommandations techniques pour les centrales à vapeur (EC/SPE-83-2-1-38)		phase du design : p.r.-84 choix de l'emplacement : p.-84 phase de la construction : p.-85 phase de l'exploitation : p.r.-85			D.W. Draper, (819) 997-1220.

(1) La décision sur la mesure proposée sera annoncée.

*Pour de plus amples renseignements, contacter la personne-ressource indiquée ou consulter l'État des projets de réglementation du ministère de l'Environnement de mai 1984 (disponible à un coût annuel de 5 \$ du Centre d'édition du gouvernement Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0S9).

Évaluation des problèmes*

Titre	Description	Rapport d'évaluation du problème (date déterminée ou prévue)	Personne-ressource
1. Industries des produits pétrochimiques et organiques	Ces industries peuvent rejeter divers produits et composés toxiques. Leurs émissions peuvent aboutir à la formation d'oxydants par réaction photochimique des hydrocarbures. Leurs effluents liquides et leurs déchets solides peuvent contenir, entre autres, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du benzène, des phénols et des métaux lourds, qui peuvent causer des dommages dans l'environnement.	p.-AF 85/86	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
2. Rejets de dioxines dans l'environnement	Des dioxines chlorées, dont certaines sont extrêmement toxiques, ont été identifiées dans les émissions, les déchets et les effluents provenant des industries. Des rapports sur des études d'échantillonnage traitant des rejets de dioxines dans l'atmosphère (particulièrement des procédés d'incinération) et un rapport de synthèse évaluant l'importance des sources connues et potentielles de dioxines seront disponibles au cours de l'année financière 1984-85.	p.r.-AF 84/85	F. Vena, (819) 994-3127.
3. Industrie des engrais chimiques	Les procédés de l'industrie des engrais azotés et phosphatés peuvent entraîner le rejet (dans l'air, dans l'eau et sous forme de déchets solides) de métaux toxiques et d'autres composés pouvant causer des dommages dans l'environnement.	p.r.-12/84	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
4. Industrie du tannage	Il se peut que les agents de tannage contiennent des produits chimiques potentiellement toxiques, et les rejets (atmosphériques, liquides et solides) pourraient causer de graves dommages dans l'environnement.	p.r.-9/84	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
5. Industrie du chlore	L'industrie peut rejeter des produits chimiques toxiques, notamment du mercure, de l'amiante, du plomb et des composés chlorés.	terminé	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
6. Émission de polluants atmosphériques des raffineries de pétrole	Les raffineries émettent des polluants atmosphériques comme le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et des hydrocarbures qui peuvent causer divers problèmes environnementaux.	p.12/84	J. Labuda, (819) 997-1220.
7. Émissions de polluants atmosphériques des usines d'épuration du gaz naturel	Ces usines sont une source importante d'émissions de dioxyde de soufre dans l'Ouest; ce dioxyde est la principale cause des pluies acides. Elles émettent également d'autres polluants qui pourraient nuire à l'environnement.	p.r.-12/84	J. Labuda, (819) 997-1220.
8. Utilisation, par l'industrie, des égouts municipaux	Certains rejets de déchets dans les égouts municipaux y engendrent des problèmes, perturbent ou empêchent l'épuration, réussissent à passer dans les eaux réceptrices ou encore, contaminent les boues, réduisant ainsi les possibilités d'élimination ou d'utilisation des résidus. Les industries et les commerces sont souvent la source de ces rejets.	p.r.-12/84	D.J. Hay, (819) 997-3060.
9. Industrie du traitement des surfaces métalliques	On sait que les usines de cette industrie notamment celles qui font l'électroplastique, rejettent beaucoup de métaux lourds dans les égouts, émettent des solvants dans l'air et produisent des déchets. En 1977, le ministère a publié des lignes directrices pour restreindre le rejet de certains métaux dans les cours d'eau.	p.r.-9/84	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
10. Industrie de la peinture, des pigments et des produits connexes	Cette industrie peut rejeter du mercure, de l'amiante, du cuivre, du plomb, du chrome, du zinc, du sélénium, du cadmium, de l'arsenic, des cyanures, des pesticides organiques et de nombreux hydrocarbures halogénés.	p.r.-AF 85/86	D.W. Bisset, (819) 997-3713.
11. Rejets de substances toxiques ou dangereuses par les raffineries de pétrole	On sait que les déchets des raffineries contiennent des substances toxiques ou dangereuses, notamment le benzène et des hydrocarbures aromatiques polycycliques. On ne connaît pas encore précisément le devenir ultime de ces contaminants, non plus que la conception et les conditions de fonctionnement des installations d'épuration, pour que l'élimination des composés dangereux soit maximale.	p.-85	J. Labuda, (819) 997-1220.
12. Industrie de la préservation du bois	On sait que le pentachlorophénol (PCP), très utilisé pour la préservation du bois, contient divers contaminants, y compris des dibenzodioxines polychlorées qui sont extrêmement dangereuses. Leur présence comme impuretés dans ce produit est une cause d'inquiétudes.	p.-12/84	J.L. Betts, (819) 997-3060.
13. Production en mer de pétrole et de gaz	La documentation disponible et un rapport préparé par des consultants seront utilisés pour développer un profil de l'industrie et un rapport d'évaluation du problème pour l'élimination des boues de forage, de l'eau produite et des gaz.	p.-3/85	D. Beaulieu, (819) 997-1220.
14. Exploitation des sables bitumineux	Des évaluations techniques seront réalisées sur la caractérisation des déchets provenant d'un complexe d'exploitation minière des sables bitumineux. Les techniques et les coûts de réduction de la pollution seront utilisés pour développer un profil de l'industrie et un rapport d'évaluation du problème.	p.-9/85	D. Beaulieu, (819) 997-1220.

Évaluation des problèmes* (suite)

15. Désaffectation des raffineries	L'opération des usines pendant plusieurs années a entraîné la génération et l'accumulation de déchets solides et liquides provenant des systèmes de traitement des eaux usées. De plus, des fuites et des déversements de produits employés dans le procédé ont pu contaminer le sol et les eaux souterraines sur le site de l'usine. Ainsi, le programme de désaffectation des usines doit inclure un programme de nettoyage et de récupération qui tient compte de ces contaminants.	p.-AF85/86	J. Labuda, (819) 997-1220.
16. Soufre dans les combustibles à base de pétrole	Plusieurs études ont été réalisées par des consultants afin d'évaluer les techniques et les coûts associés à la réduction de la teneur en soufre des combustibles à base de pétrole. Ceci est relié à une stratégie de contrôle pour réduire les émissions de SO ₂ dans les TADPA provenant de l'utilisation des combustibles dans les secteurs autres que les services publics.	p.-3/85	J. Labuda, (819) 997-1220.

*Dans chaque cas, un rapport d'évaluation du problème sera publié et on invitera les commentaires des intéressés. Un projet de réglementation ne sera entrepris que lorsque, dans un rapport d'évaluation, on recommande l'élaboration des mesures de contrôle.

Légende

p.-prévision

p.r.-prévision révisée

s.o.-sans objet

t.-projet terminé

AF-année financière

